

ASSOCIATION



NOUVEAUX DÉLITS

Membres fondateurs : Cathy Garcia et Valéry Jamin
Président : Valéry Jamin Secrétaire-trésorier : Marc Bureau

Siège social : Létou - 46330 St CIRQ-LAPOPIE

Cette association a pour but de continuer la publication de la revue de poésie Nouveaux Délits déjà existante. De promouvoir la création littéraire et artistique singulière, d'éditer les auteurs et les artistes membres actifs de l'association, permettant ainsi à des créateurs indépendants ou méconnus de faire connaître leur travail au public. De regrouper les moyens techniques indispensables à l'édition papier et à la reliure artisanale d'art. De favoriser le lien social autour de la poésie et de l'expression artistique sous toutes ses formes. D'organiser des événements, rencontres, ateliers, expositions, tournées itinérantes pour faire connaître ses activités, ainsi que proposer des animations, ateliers, lectures, spectacles... L'association pourra mettre en place des projets en direction de personnes en difficultés morales ou physiques (personnes isolées socialement, handicapées, incarcérées, hospitalisées...). Pour atteindre ses buts, l'association pourra exercer une activité sous la forme commerciale, soit l'édition, la distribution et la vente d'ouvrages réalisés, soit l'organisation d'ateliers, de manifestations et de prestations payantes.

Adhésion annuelle : 10 euros (chèque à l'ordre de l'association)

Les membres adhérents recevront par mail ou courrier le bulletin qui les tiendra au courant des activités de l'association. Ils bénéficieront d'avantages liés à ces activités (dès l'adhésion, un numéro découverte de la revue Nouveaux Délits – voir au dos - puis, réductions sur les ouvrages édités et les prestations proposées par l'association si elles sont payantes...). Adhérer ne signifiera en aucun cas voir la prise en charge automatique de ses œuvres à des fins d'édition ou de diffusion. Seuls les membres actifs ont le droit de vote aux assemblées générales. Sont membres actifs ceux qui participent directement au programme d'action et d'édition décidé par le bureau directeur. Ce programme sera amendé et diffusé régulièrement aux adhérents. Il est par nature limité par des données budgétaires, ce que chacun comprendra aisément. Pour vivre l'association Nouveaux Délits - à but non lucratif ! - a besoin de fonds et au démarrage c'est ce qui manque le plus. La mise en place sera donc très progressive. Si gains il y a, ils seront automatiquement réinvestis dans l'œuvre.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----
A renvoyer rempli et accompagné de la cotisation à Association Nouveaux Délits – Létou- 46330 St CIRQ-LAPOPIE

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de



Courriel :